



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu tenue conformément à la loi le :

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018 À 18:00 HEURES

à la salle des loisirs de la Ville de Beloeil située au 240, rue Hertel, Beloeil, province de Québec.

Avis spécial de la présente assemblée extraordinaire a dûment été signifié le 19 octobre 2018, en conformité avec les prescriptions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Étaient présents :

M. Yves Lessard, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Beloeil;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville;
M. Normand Teasdale, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Étaient également présents :

M. Gilles La Madeleine, Directeur de la Régie;

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Résolution pour l'adoption du Règlement de Régie interne;
5. Résolution pour l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie;
6. Résolution pour l'adoption du Règlement de gestion contractuelle;
7. Résolution pour l'adoption du Règlement de délégation de pouvoirs;
8. Résolution pour l'adoption du Règlement de contrôle et de suivi budgétaires;



9. Résolution pour l'adoption du Règlement concernant les tarifs de la Régie;
10. Résolution pour l'adoption du Règlement concernant les modalités de publication des avis publics;
11. Résolution pour l'adoption du Règlement concernant le traitement des membres du conseil d'administration;
12. Résolution pour la nomination de monsieur Gilles La Madeleine à titre de secrétaire du conseil d'administration de la Régie;
13. Résolution pour la nomination d'un substitut du Directeur de la Régie;
14. Résolution pour adopter le sceau officiel de la Régie;
15. Résolution pour l'octroi d'un contrat de services informatiques avec PG Solutions;
16. Résolution pour l'octroi d'un contrat de services avec Timesphere;
17. Résolution pour adopter le budget de la Régie;
18. Clôture de l'assemblée.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

M. Yves Lessard déclare la réunion ouverte. Il est 18 h 30.

2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté par monsieur Yves Lessard. Tous les membres sont présents lors de l'ouverture de l'assemblée.

CA-2018-10-32

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Normand Teasdale

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2018-10-33

4. Résolution pour l'adoption du Règlement de Régie interne

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Martin Dulac

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-001 de régie interne de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*



- CA-2018-10-34** 5. **Résolution pour l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie**
- IL EST PROPOSÉ par M. Normand Teasdale
APPUYÉ par M. Denis Parent
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Code 2018-002 d'éthique et de déontologie des employés de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*
- CA-2018-10-35** 6. **Résolution pour l'adoption du Règlement de gestion contractuelle**
- IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Yves Corriveau
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-003 de gestion contractuelle de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*
- CA-2018-10-36** 7. **Résolution pour l'adoption du Règlement de délégation de pouvoirs**
- IL EST PROPOSÉ par M. Yves corriveau
APPUYÉ par Normand Teasdale
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-004 de délégation de pouvoirs de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*
- CA-2018-10-37** 8. **Résolution pour l'adoption du Règlement de contrôle et de suivi budgétaires**
- IL EST PROPOSÉ par M. Denis Parent
APPUYÉ par M. Martin Dulac
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-005 de contrôle et de suivi budgétaires de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*
- CA-2018-10-38** 9. **Résolution pour l'adoption du Règlement concernant les tarifs de la Régie**
- IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Normand Teasdale
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-006 concernant les tarifs de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*
- CA-2018-10-39** 10. **Résolution pour l'adoption du Règlement concernant les modalités de publication des avis publics**
- IL EST PROPOSÉ par M. Martin Dulac
APPUYÉ par M. Normand Teasdale
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-007 concernant les modalités de publication des avis publics de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*



C 2018-10-40

11. Résolution pour l'adoption du Règlement concernant le traitement des membres du conseil d'administration

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Denis Parent

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le *Règlement 2018-008 concernant le traitement des membres du conseil d'administration de la Régie incendie de la Vallée-du-Richelieu.*

CA-2018-10-41

12. Résolution pour la nomination de madame Carole Lussier à titre de secrétaire du conseil d'administration de la Régie

ATTENDU l'absence pour une durée indéterminée de la secrétaire dûment nommée par le conseil d'administration, madame Audrey Cliche;

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Yves Corriveau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer madame Carole Lussier à titre de secrétaire du conseil d'administration de la Régie.

CA-2018-10-42

13. Résolution pour la nomination d'un substitut du Directeur de la Régie

Monsieur Yves Lessard et madame Diane Lavoie ne participent pas.

ATTENDU QU'UN projet pour le Règlement de régie interne pour la Régie a été déposé à l'assemblée du conseil d'administration du 11 octobre 2018 et qu'un avis de motion a été donné;

ATTENDU QUE l'article 51 de ce règlement prévoit la possibilité de nommer un ou plusieurs substituts pour le Directeur de la Régie en cas d'impossibilité d'agir de celui-ci;

ATTENDU QU'IL en va du bon maintien de la Régie qu'une personne puisse exercer les pouvoirs du Directeur en son absence;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie peut, en tout temps, nommer d'autres personnes pour exercer la charge de Directeur de la Régie.

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Dulac
APPUYÉ par M. Yves Corriveau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer monsieur Donald Lebrun à titre de premier substitut du Directeur et monsieur Jean-Pierre Langlois à titre de deuxième substitut du Directeur.

A-2018-10-43 14. Résolution pour adopter le sceau officiel de la Régie;

ATTENDU l'article 601 du Code municipal du Québec et de l'article 468.32 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE le sceau suivant est présenté aux membres du conseil d'administration :



IL EST PROPOSÉ par M. Denis Parent
APPUYÉ par M. Yves Corriveau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le sceau, tel que présenté, pour être désigné en tant que sceau officiel pour la Régie.

CA-2018-10-44 15. Résolution pour l'octroi d'un contrat de services informatiques avec PG Solutions

ATTENDU QUE les opérations de la Régie nécessitent l'utilisation de logiciels informatiques permettant de supporter les finances et la gestion des ressources humaines;

ATTENDU QUE le logiciel *AccèsCité Finances* de PG Solutions correspond aux besoins de la Régie;

ATTENDU QUE le contrat est établi pour une période approximative de trois (3) ans et prendra fin le 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE le contrat est renouvelable par période de un (1) an;

ATTENDU QU'AU moment de la signature du contrat des frais de vingt-et-un mille quatre cent quarante dollars (21 440,00 \$) plus les taxes applicables sont exigibles;

ATTENDU QU'EN 2019, des frais de cinq mille deux cent vingt-cinq (5225,00 \$), en 2020, des frais de cinq mille trois cent vingt-neuf et cinquante (5329,50 \$) et en 2021, des frais de cinq mille quatre cent trente-six et neuf (5436,09 \$) seront exigibles.

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Parent
APPUYÉ par M. Martin Dulac

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'octroi d'un contrat de services informatiques avec PG Solutions et d'autoriser le président et le secrétaire du conseil d'administration à signer tout document à cet effet.



A-2018-10-45 16. Résolution pour l'octroi d'un contrat de services avec Timesphere

ATTENDU QUE les opérations de la Régie nécessitent l'utilisation d'outils permettant la planification, l'optimisation et la gestion des horaires des employés et que Timesphere possède de tels outils;

ATTENDU QUE la Régie souhaite bénéficier des services offerts par Timesphere;

ATTENDU QU'EN date de signature du contrat, des frais de dix mille six cent quatre-vingt-quinze dollars (10 695,00 \$) seront exigibles;

ATTENDU QUE les frais annuels reliés à l'utilisation sont de dix mille six cent cinquante-six dollars (10 656,00 \$);

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Lavoie
APPUYÉ par M. Martin Dulac

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'octroi d'un contrat de services informatiques avec Timesphere et d'autoriser le président et le secrétaire du conseil d'administration à signer tout document à cet effet.

CA-2018-10-46 17. Résolution pour adopter le budget de la Régie

ATTENDU QUE les maires voulaient trouver une formule de lissage pour l'an 1 de la Régie ;

ATTENDU QUE les 100 000 \$ de revenus du centre de formation seront partagés d'une façon différente de celle présentée à titre de formule de lissage et qu'ainsi les résultats escomptés et recherchés ont été entendus.

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Parent
APPUYÉ par M. Martin Dulac

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le budget de la Régie avec la formule de lissage pour l'année 2019 et de transmettre le budget pour adopter dans chacun des conseils municipaux membres de la Régie.

CA-2018-10-47 18. Clôture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Corriveau
APPUYÉ par Mme Diane Lavoie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance.

Il est 20 h 30.


Yves Lessard
Président du conseil d'administration


Carole Lussier
Secrétaire du conseil d'administration